Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 81 (1972)

Heft: 1

Artikel: Il ne faut pas rompre la chaîne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

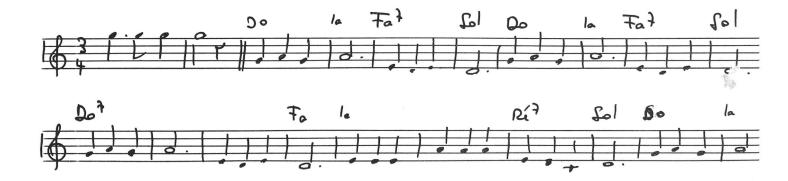
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Il ne faut pas rompre la chaîne

1946: «Allez-y, Messieurs-Dames»

Ecoutons le directeur du studio de radio-diffusion à Lausanne et secrétaire général de la Chaîne du Bonheur, Paul Vallotton: — Assis par terre dans mon bureau où nous nous retrouvons entre deux reportages, un homme réfléchit à voix haute: «Que dirais-tu d'une émission où quelqu'un exprimerait un vœu que les auditeurs s'efforceraient de réaliser? Et celui qui aurait le mieux répondu à notre attente viendrait à son tour au micro pour lancer un nouveau vœu...

L'homme qui parle, c'est Roger Nordmann. L'émission qui va naître, c'est la Chaîne du Bonheur.

A Lausanne, au «Coup de Soleil», le cabaret de Gilles, sa partenaire Edith Burger porte la nouveau-née radiophonique sur les fonts baptismaux et sur l'air de «La Gavotte».

Les mutilés de l'armée française seront les premiers bénéficiaires de la générosité que les ondes font naître et amplifient.

«car elle doit passer partout»

- Très vite, nous dit Marcel Jenni, secrétaire général de la section genevoise de la CroixRouge suisse, la Croix-Rouge a été associée à la Chaîne puisque c'est au cours de la 2e ou 3e émission qu'un vœu a été exprimé en faveur de l'accueil d'enfants étrangers (anglais sauf erreur) en Suisse. Par la suite, dès 1950, des liens plus étroits encore nous ont liés à la Chaîne du Bonheur avec la naissance de l'action «Mimosa» à laquelle la radio de Suisse romande est demeurée fidèle depuis plus de 20 ans.

Je n'ai plus en tête toutes les opérations où Chaîne et Croix-Rouge suisse ont collaboré, mais je crois me rappeler: le recrutement de donneurs de sang dans toute la Suisse romande, les opérations de secours en faveur des victimes de tant de catastrophes: les tremblements de terre d'Agadir et de Skopje, les inondations de Fréjus et de Port-Bergé et Mandritara à Madagascar, la catastrophe minière de Marcinelle, en Belgique, les avalanches survenues en Suisse en 1951. Et n'oublions pas non plus les actions d'aide individuelle pour lesquelles nos secrétariats de section ont fait des enquêtes!

Au cours des ans, la Chaîne du Bonheur née d'expression française a appris rapidement à parler les deux autres langues nationales. Puis elle est devenue internationale, puis la télévision s'est jointe à la radio ouvrant un champ d'action immense, supprimant par l'image unique et universelle les barrières linguistiques.

Impossible d'énumérer ici toutes les interventions de la Chaîne qui, en 25 ans, a récolté des dizaines de millions de francs suisses transformés en importantes réalisations.

Sa dernière intervention, nous l'avons dit, tendait à venir en aide, rapidement et efficacement, aux enfants bengalis réfugiés en Inde. Ses appels ont suscité quantité d'actions individuelles ou de groupes, secoué des consciences demeurées trop longtemps insensibles, éveillé un merveilleux sentiment de solidarité internationale. La Chaîne du Bonheur a remis la quasi-totalité des 10 millions et plus qu'elle a réunis en l'espace de 14 semaines et le jour de ses 25 ans, aux œuvres d'entraide menant en commun l'opération «Sauvez les enfants du Bengale», leur laissant le soin d'être opérationnelles et d'utiliser les fonds recueillis selon le vœu des donateurs: aider, sauver des millions d'enfants bengalis.

Qu'elle en soit très sincèrement remerciée.

